

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2015

---

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS161

présenté par  
Mme Huillier, rapporteure

-----

### ARTICLE 63 BIS

Après le mot :

« famille, »

insérer les mots :

« dans sa rédaction antérieure à la présente loi, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.